

MURS INFOS



Bulletin municipal
N°4 - Décembre 2021

Edito du Maire

Mursoises, Mursois, chers lecteurs,

Voici une année qui se termine et avec elle, ce dernier bulletin municipal de 2021, dans lequel vous trouverez les dernières réalisations de ce semestre, celles à venir ainsi que des informations toujours aussi précieuses et utiles. Je remercie une nouvelle fois celles et ceux qui œuvrent pour son élaboration.

D'autre part, la vie de la commune est de nouveau consultable sur notre site internet qui, après une longue reconstruction, renseigne chaque visiteur en quelques « clics » et avec complétude.

Au cours de cette nouvelle année 2022 nous élirons le 26^{ème} Président de la République Française. Cette importante élection conditionnera entre autre la gestion de notre commune. La participation de toutes et tous à ce scrutin est donc essentielle.

Cette fin d'année nous contraint une nouvelle fois à vivre avec cette pandémie et ses règles de distanciation associées aux gestes barrières... Aussi et surtout prenez soin de vous et de vos proches.

Je vous souhaite d'excellentes fêtes !

Xavier Arena



SOMMAIRE

Édito :	p.2
Réalisations 2 ^{ème} semestre :	p.3-4
Patrimoine :	p.5
Vie de la commune :	p.6-7
Les séniors :	p.8
Bonus pour les fêtes :	p. 9
Loisirs	p.10-11
4 ^{ème} de couverture :	p.12

Bulletin municipal de la mairie de Murs.

Directeur de publication : le Maire, M. Xavier Arena.

Coordination et rédaction : Catherine Nollet

Collaboration : Marie-Eve Petit de la Rhodière.

Conception graphique, mise en page : Caroline Rizzetto.

Relectures : Catherine Nollet, Marie-Eve Petit de la Rhodière, Caroline Rizzetto.

Imprimeur : Mad Print – 2769 G Chemin de Saint-Martin
84160 Cucuron / Imprimé sur papier certifié écologique.

Mairie de Murs - 84 220 Murs - Tél : 04 90 72 60 00

Courriel : accueil@communedemurs-vaucluse.fr

Site : www.communedemurs-vaucluse.fr

Facebook : "mairie de Murs"

Mairie ouverte au public :

lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi :
de 9 h à 12 h.

Le "Murs Infos" est téléchargeable sur le site.

Ne pas jeter sur la voie publique, pensez au tri !



Photo de couverture : © Julien Schultz



FACEBOOK :
RESTEZ CONNECTÉS

Pour suivre toutes les actualités de Murs,
abonnez-vous à la page facebook :
"Mairie de Murs"

RÉALISATIONS

2nd semestre 2021



**Rénovation
Chemin de Venasque**

Les locaux commerciaux de Rémourse

Les intérieurs de 2 locaux commerciaux vides de Rémourse ont été rénovés : reprises ou travaux de peinture, sol refait dans l'un, remplacement des volets dans l'autre.



L'ancienne bibliothèque

La rénovation de l'ancienne bibliothèque, située Grand'Rue, est en cours : rénovation des murs intérieurs telle que le traitement du salpêtre, et quelques autres finitions à terminer.

Archivage

La Mairie a effectué, en lien avec les Archives départementales, un très important travail d'archivage pour l'Urbanisme selon les normes d'archivage édictées.

Mur de la montée des jardins - Place de l'église

La restauration du mur se poursuit. Le chantier qui fait face à des contraintes techniques particulières pour allier la solidité de l'ouvrage à l'esthétique devrait bientôt s'achever.



Nouveau paratonnerre sur le toit de l'église



Taxe Foncière sur les Propriétés bâties

TFPB

La loi N° 2019-1479 du 28 décembre 2019 du Code Général des Impôts modifié (article 1383) a permis au Conseil Municipal de délibérer et voter à l'unanimité pour la suppression partielle de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties.

Il a été décidé de limiter l'exonération à 90% de la base imposable de cette taxe et ce, pendant 2 ans.

Ceci concerne la TFPB en faveur de constructions nouvelles, additions de construction, reconstructions, et conversions de bâtiments ruraux en logements, soit tous les immeubles à usage d'habitation achevés à compter du 1^{er} janvier 2021, pour une application à compter du 1^{er} janvier 2022.

DFCI

Dans le cadre de la mise en oeuvre de la politique de défense forestière contre l'incendie, nous procéderons prochainement à des travaux de débroussaillage réglementaire des voies ouvertes à la circulation. Ainsi la commune en tant que propriétaire de voies communales et rurales, a l'obligation de débroussailler une bande d'une largeur maximale de 10 m. Ces travaux auront pour but de préserver la sécurité des usagers de la voirie communale, d'assurer la défense des forêts contre l'incendie et de mettre en valeur le caractère paysager des itinéraires.

Les sarrasins ont quitté la Provence en 973, chassés par Guillaume de Provence. Le calme revint dans le village et l'on commença l'édification d'un premier château fort à Murs.

Il s'agissait des premières constructions en pierre. Jusque là, on utilisait plutôt le bois pour ces édifices. Il ne reste que peu de traces de cette époque.

Au dessus du lavoir on distingue une tour ronde et pleine ainsi que le rempart. Au niveau supérieur se trouve l'ancienne entrée du château, laquelle était très modeste. Cette entrée faisait partie intégrante d'un deuxième mur de fortification qui se prolongeait jusqu'à la place de l'église.

Derrière l'éboulement sur cette place, les maçons ont retrouvé cet ancien ouvrage.

Des photographies de cet ancien vestige construit il y a 900 ans vous ont été montrées dans le dernier Murs Infos (juillet 2021).

Le chœur de l'église date de ces temps, mais a été profondément remanié.

La grande transformation du village eut lieu au milieu du XV^{ème} siècle.

Une peste qui revenait régulièrement, ainsi que la guerre de 100 ans contre les anglais diminuèrent fortement le nombre de ses habitants.

Les Agoult cédèrent Murs aux Astouaud en 1462.

Ces derniers firent venir des italiens qui construisirent une place forte qui ressemble passablement à ce que l'on voit aujourd'hui.



Bruno Vayson de Pradenne



Nous souhaitons reprendre "Le club de lecture" au cours du 1^{er} semestre 2022 si la situation sanitaire le permet.

Toutes les personnes intéressées par ce Club de lecture peuvent se faire connaître auprès de Madame Anne Marie Cheyrezy :
Contact : 06 83 77 96 09

CONTACT MÉDIATHÈQUE

04 90 72 95 08

mediatheque@communedemurs-vaucuse.fr

lundis 16 h 30 - 18 h
samedis 10 h 30 - 12h

ALERTE EN CAS DE SINISTRE

Le dispositif "télé-alerte" prévient en cas de sinistres (incendie, inondation, mouvement de terrain etc...) les administrés de Murs qui en font la demande. Cette alerte se fait selon différents canaux : (appels téléphoniques, SMS ou emails).

Ce service est gratuit et pour en bénéficier, il vous suffit de vous inscrire en mairie ou bien en ligne :
[https:// www.communedemurs-vaucuse.fr/service-tele-alerte_fr.html](https://www.communedemurs-vaucuse.fr/service-tele-alerte_fr.html)

ENEDIS

Téléchargez l'application "Enedis à mes côtés" et accédez à de nombreux services : (info coupures, n° utiles...).

SIRTOM

« Je composte pour réduire mes déchets ».

Le SIRTOM d'Apt propose à tous les habitants de son territoire des composteurs de 600 L environ au prix de 21 €.

Pour réserver il suffit de contacter le SIRTOM soit par téléphone au : 04 90 04 80 21

ou par courriel à : communication@sirtom-apt.fr
Également, un Guide Composteur est à votre disposition pour toutes explications sur les méthodes d'un compost réussi.



Fait maison

Livraison à domicile

06 09 47 60 14

*@patisserieslouandrea
patisserieslouandrea@gmail.com*

VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

Par délibération du 27 septembre 2021, le Conseil municipal a décidé d'octroyer une aide financière aux personnes domiciliées à Murs désirant acquérir un vélo à assistance électrique (VAE) dans une démarche de lutte contre la pollution atmosphérique.

Cette aide financière est soumise à plusieurs critères d'éligibilité.

Pour savoir si vous êtes éligible à cette prime, renseignez vous auprès de la Mairie ou à l'adresse suivante :

https://www.communedemurs-vacluse.fr/aide-a-l-achat-d-un-velo-electrique_fr.html

SAPEURS POMPIERS

Les sapeurs pompiers du Vaucluse ont un nouveau site web très instructif.

Ce site vous propose entre autres une carte interactive des centres de secours, des conseils en prévention et en bon comportements mais aussi de nombreuses fiches en secourisme pour savoir comment réagir face à des situations d'urgence...

On y trouve également les documents réglementaires en matière de lutte contre l'incendie.

Vous pouvez ce site à l'adresse suivante : <https://www.sdis84.fr>

SERVICE FOURRIÈRE DE VÉHICULES

Suite à la délibération du Conseil Municipal du 27 septembre 2021, la commune de Murs a signé une convention d'une durée de 5 ans avec l'Entreprise VIAU, entreprise agréée, pour la mise en place d'un service de fourrière de véhicules afin de répondre à la problématique de stationnement sur le territoire communal généré par les épaves.

TARIFS DU COLOMBARIUM ET DU JARDIN DU SOUVENIR

Les tarifs (concession + porte + visserie) seront appliqués comme suit :

Colombarium :

230,00 € pour une durée de 10 ans

460,00 € pour une durée de 20 ans

680,00 € pour une durée de 30 ans

Les tarifs des concessions pourront être réévalués chaque année

Jardin du souvenir :

Le tarif de dispersion est fixé à 20,00€

ÉTAT CIVIL

Nos disparus depuis août 2021

Monsieur Bernard Koch

Le 02 août 2021

Monsieur Gérard Gaubert

Le 26 octobre 2021

Madame Carol Loop, née Gilleman

Le 31 août 2021

Madame Joelle Jouhet, née Maillet

Le 09 novembre 2021

Monsieur Georges Arnaud

Le 24 octobre 2021

LES ACTIONS LOU PASQUIÉ EN FAVEUR DES SÉNIORS

Comme nous l'avons indiqué dans le numéro du Murs Infos de décembre 2020, le centre Lou Pasquié à Roussillon propose un programme annuel d'activités et de services à destination de toutes générations.

Dans ce numéro, les services et activités proposés par Lou Pasquié sont destinés aux plus de 60 ans.

SENIORS



➤ **Allobus**

Plus qu'un transport collectif solidaire, Allobus vient vous chercher à domicile pour vous emmener à Apt ou Coustellet faire vos courses, aller à vos rdv... C'est aussi l'occasion de faire de nouvelles rencontres et se sentir entouré!

➤ **Infos :** Mardi : Lioux-Murs • Vendredi : Goult/Roussillon-Saint-Pantaléon • Un mercredi sur deux : Bonnieux-Lacoste en alternance avec Ménerbes • 06 48 20 81 54 • Tarif : à partir de 3€ l'aller/retour.

➤ **Sorties**

Un programme de sorties au rythme d'1 ou 2 fois par mois (visites de musées, expositions, théâtre, cinéma, patrimoine, gastronomie...). N'hésitez pas à nous communiquer vos envies, vos idées.

➤ **Infos :** gratuit ou participation selon sortie.

➤ **Ateliers Bien vieillir**

Les clés du bien vieillir : entretenir son mental, sa forme physique et les liens avec les autres !

➤ **Infos :** gratuit avec adhésion • Se renseigner auprès de nous pour les dates.

Atelier Informatique

Un cycle de 6 cours, en très petit groupe pour se familiariser avec l'informatique et devenir plus autonome

➤ **Infos :** animé par Marilynne Cauvin • Goult.

Atelier Mémoire

Un cycle de 10 séances de gymnastique cérébrale pour travailler sa mémoire tout en prenant plaisir.

➤ **Infos :** animé par l'association Brain Up • Goult.

Gymnastique douce

Un cycle de 12 séances : des cours debout ou assis adaptés aux possibilités de chaque participant.

➤ **Infos :** jeudi 9h-10h et 10h-11h • Animé par l'association Siel Bleu • Saint-Pantaléon.

Atelier Intergénérationnel

Aux côtés de nos animateurs/-trices, partager un peu de temps avec les enfants, transmettre ou jouer avec eux ...

➤ **Infos :** Des rencontres s'organisent régulièrement : contactez-nous !

Atelier Prévention des chutes

Un cycle de 6 séances devrait permettre aux participants de progresser dans le maintien et l'équilibre grâce à des exercices adaptés à chacun; le must : on vient vous chercher chez vous et on vous ramène!

➤ **Infos :** jeudi après-midi • Animé par le kinésithérapeute Lionel Villégas et Jonathane Satuber • Ménerbes • 60€ le cycle.

Tout ces ateliers peuvent être organisés dans notre commune. Il suffit de trouver un minimum de 9 participants pour commencer un atelier.

Contactez Monsieur Alain Besnet :

04 90 05 56 91

04 90 05 71 04

Action allobus pour les Séniors

Allobus fonctionne pour Murs le lundi matin

Tarifs
aller-retour : 5€50
demi-tarif pour les
bénéficiaires du RSA

Adhésion annuelle :
10€ à l'association Lou
Pasquié

Renseignements
et inscription :
04 90 05 71 04
06 48 20 81 54

BONUS POUR LES FÊTES !



Les recettes de Vincent !

Merci Vincent Malbec pour ces recettes de fin d'année qui vont enchanter nos papilles...

Huitres Gratinées, Champagne, Poireaux, Parmesan

Pour 6 personnes :

30 huitres N°3
2 échalotes
2 petits poireaux
180 gr de parmesan rapé
15 cl de champagne
30 cl de crème fraîche liquide entière
Huile d'olives
Sel, poivre

Ouvrir les huitres, jeter la 1^{ère} eau et réserver. Ciseler les échalotes, les faire revenir dans l'huile d'olives 2 à 3 mn et rajouter les poireaux émincés. Faire suer le tout 6 à 7 mn en remuant de temps en temps sur feu moyen.

Rajouter le champagne et faire réduire jusqu'à évaporation du liquide.

Ajouter la crème liquide en remuant, saler et poivrer. Faire cuire pour obtenir une consistance un peu épaisse.

Laisser refroidir, il sera plus facile ensuite de garnir les huitres.

Allumer le four à 200°, vider à nouveau l'eau des huitres, garnir les huitres avec cette préparation (env 1 c.à soupe), ajouter le parmesan et gratiner au four jusqu'à une belle coloration.

Servir chaud.

Cette recette étonnera les personnes qui n'aiment pas les huitres crues en général !

Poularde au Vin Jaune et Morilles

(A défaut prendre un poulet fermier et/ou un Porto Blanc)

Pour 6 personnes :

1 poularde de 2,2 kg coupée en morceau par le volailler
60 gr de morilles séchées
30 cl de vin jaune du Jura
4 belles échalotes
30 cl de crème liquide entière
Huile d'olive
Sel, poivre
1 cocotte en fonte

Mettre les morilles dans 30 cl d'eau chaude pendant une demi-heure.

Eplucher les échalotes, les émincer, les faire suer à feu moyen dans la cocotte.

Retirer et réserver celles-ci.

Dans la cocotte faire bien colorer la poularde sur toutes ses faces, saler et poivrer.

Retirer la poularde et enlever le gras de la cocotte.

Remettre les échalotes et la poularde dans la cocotte à feu moyen et déglacer les sucs avec le vin jaune en raclant bien le fond.

Porter à ébullition.

Récupérer les morilles avec une écumoire, les mettre dans la cocotte, et verser l'eau des morilles sans aller jusqu'à la fin du récipient pour éviter d'éventuels résidus de terre.

Couvrir et faire mijoter pendant une petite heure.

En fin de cuisson, quand la sauce a bien réduit, ajouter la crème et laisser réduire à nouveau.

Rectifier l'assaisonnement si nécessaire, servir avec des tagliatelles fraîches et un vin rouge de Vacqueyras ou un St Joseph.

Mousse au Chocolat aux Marrons Glacés

Pour faire plaisir aux petits et grands !

Pour 6 personnes :

200 gr de chocolat noir à 70% de cacao
130 gr de lait
2 jaunes d'œuf
2 c.à soupe de sucre
4 blancs d'œuf
6 marrons glacés dont 2 pour le décor
1 pincé de fleur de sel

Faire fondre le chocolat avec le lait au bain marie.

Fouetter les jaunes d'œuf et le sucre, ajouter au chocolat fondu et mélanger.

Ecraser les marrons glacés et les rajouter au chocolat.

Monter les blancs en neige avec une pincée de fleur de sel, les incorporer délicatement au chocolat avec une spatule.

Verser la mousse dans un grand saladier ou dans des ramequins individuels.

Mettre au frais 4h minimum.

Avant de servir, déposer quelques brisures des marrons restants sur la mousse.

Réouverture le 1^{er} avril 2022
(Ouvert pendant le Carmentran
si celui-ci est maintenu).



Contact : 04 90 72 60 31
facebook : Le Crillon
<https://www.provence-hotel-gordes.com/>

Balade d'hiver

par Blanche Achard et Sylvie Ponce

La balade du Castellas (durée 3 h à 3 h 30).

La meilleure façon de profiter des paysages magnifiques et du ciel d'azur de Murs, c'est de faire une belle randonnée. Blanche Achard et Sylvie Ponce nous proposent d'aller de Rémourase à la ruine du Castellas, une promenade sans grande difficulté qui nous emmène vers des points de vue superbes sur les combes de Vaumale et du Castellas, ainsi qu'une vue insolite sur le Ventoux...

Si cela vous tente, voici l'itinéraire :

Le départ et l'arrivée : Parking du gîte de Rémourase

- Suivre le chemin de Bezaure pendant environ 150 mètres puis prendre le chemin à droite après le champ de lavandes (repère pylone électrique).
- En continuant le chemin, sur la gauche se trouvent les anciennes citernes qu'on utilisait autrefois pour distiller la lavande.
- Un peu plus loin, prendre à gauche le sentier qui passe devant un cabanon en pierres. Ce sentier devient pierreux et descend. Garder ce sentier à gauche descendant dans la gorge de Vaumale.
- À la remontée du petit chemin sur l'autre versant prendre à droite (repère Grande Traversée VTT).
- Puis plus loin, au repère Grande traversée VTT barré, suivre le chemin à gauche : observer les vues sur la combe de Vaumale.

- Continuer. Après le petit torrent à sec monter sur le chemin à droite. Rester sur ce chemin de droite en montant.

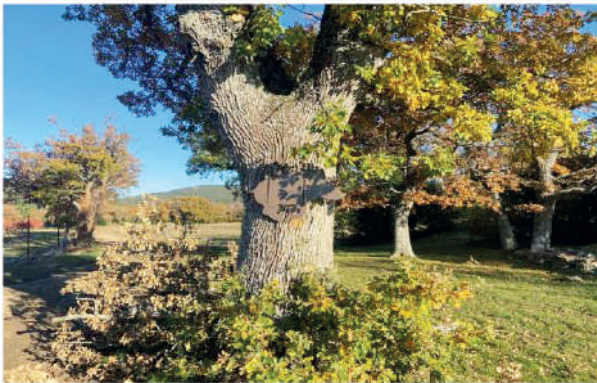


- À partir de là, le chemin à suivre est tracé par une marque de peinture violette, prendre la 1^{ère} à gauche, le chemin rejoint le GR.

- On arrive à une charmante petite « place » aménagée pour les pique-niques au terme d'une heure de marche environ



- Le chemin rejoint la petite route menant à Lioux, en vue de la ferme de Bezaure. Prendre la piste à droite dans la forêt puis à gauche (marque violette au sol). On retrouve alors la route et on marche 100 m en la suivant.
- Juste avant le 2^{ème} réservoir d'eau en hauteur prendre le chemin à gauche qui monte (observer la ruine sur la droite au-dessus du réservoir). Continuer en passant devant « des canons à grêle ».
- Au croisement, un panneau indique MV24, prendre à gauche le grand chemin. On arrive à une cabane de chasseurs, un sanglier en fer forgé est accroché à un grand chêne.



- Dépasser la cabane et prendre le chemin juste après à droite.

- Plus loin un cairn au sol et une marque violette indiquent qu'il faut tourner à gauche, le sentier monte et arrive à un point de vue fabuleux sur la combe du Castellas (dite aussi « Combe du malheur »).
- Le sentier nous mène au château du Castellas : par beau temps, à travers la meurtrière située au Nord apparaît comme dans un encadrement de pierre, le Mont Ventoux, tout blanc, au-dessus d'un écrin de verdure.



- Au retour, reprendre le même chemin mais au panneau MV24 continuer tout droit (un observatoire de chasseur se trouve à droite à ce niveau).
- Pour finir, prendre à droite la piste du bois de Bourrade (panneau jaune), on récupère le chemin du départ jusqu'au parking du gîte de rémourase.



Pour ceux qui souhaiteraient faire une balade plus courte, il est possible d'aller en voiture par le chemin de Bezaure jusqu'après la ferme de Bezaure et se garer au pied de la 2^{ème} retenue d'eau.

La promenade à pied sera alors d'environ 1 h 30 et elle évite les petits chemins rocailleux du début (raidillon en descente à l'aller et montée au retour).

Pour votre confort et votre sécurité, pensez à prendre des boissons et une collation et nous vous conseillons de signaler votre destination à votre entourage avant votre départ, de vous munir de votre téléphone avec une application de géolocalisation.

Bonne balade à tous !!!



Notre Dame de Salut



L'oratoire



La maison au cyprès

Broder Murs
Par

Rosine Perben



Dans la grand'rue



L'église

Les indications pour la réalisation de ces broderies à points comptés sont disponibles par simple demande à l'adresse mail :

dalloz_r@orange.fr



Le lavoir